Conseiller ou conseillère, Finances personnelles

Référence	R2610513
Lieux	138, avenue Whitewood Case postale 1555, New Liskeard (MT)
Province	Ontario
Publication	24 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Hybride
Fin d’affichage	10 décembre 2026
Famille d’emplois	Services aux membres et clients - vente

Le poste

En tant que conseiller en finances personnelles à la Caisse Desjardins Ontario, vous êtes chargé de développer et de maintenir une relation d'affaires durable et fiable avec les membres et les clients afin d'assurer leur satisfaction. Votre rôle est de répondre aux besoins des membres et des clients, de leur fournir des conseils adaptés à leur situation financière et de les aider à choisir des solutions appropriées pour atteindre leurs objectifs financiers. Vous proposez et faites des offres liées au placement, au financement et à la protection, en utilisant votre capacité à viser des résultats.

Responsabilités

- Conseiller les membres et les clients sur les meilleures stratégies et convenir des résultats escomptés.
- Agir à titre de gestionnaire des relations d'affaires, évaluer la satisfaction et la qualité du service, surveiller et recommander les améliorations nécessaires.
- Restez attentif aux nouvelles financières, aux tendances du marché et aux meilleures pratiques dans votre domaine d'activité.
- Exécuter diverses activités de représentation et participer à la présence dans la communauté.

Profil recherché

- Baccalauréat dans une discipline appropriée.
- Expérience requise : au moins deux ans d’expérience pertinente.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Certificat d'épargne collective Représentant de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.
- Fortes compétences en communication en français et en anglais, tant orale qu'écrite en raison de la nature des tâches, des outils de travail ou des interactions avec les partenaires ou les membres et les clients.
- Connaissance de l'évolution actuelle des finances, de l'économie, de la politique et de la législation.
- Connaissance de tous les produits et services offerts aux membres de la Caisse, ainsi que de ceux offerts par les centres Desjardins Entreprises, les composantes et les réseaux de distribution de Desjardins et de concurrence.
- Connaissance de la gestion de la dette.
- Connaissances et concepts sur la conformité aux lois sur la distribution des produits et services financiers.
- Connaissance de la philosophie et du fonctionnement d'une coopérative de services financiers.
- Connaissance des politiques, de la législation et des normes relatives aux produits et services offerts par la caisse.
- Connaissance des techniques d'évaluation et de suivi d'une demande de financement aux particuliers.

Accueillir les différences, apprendre avec souplesse, privilégier les besoins de la clientèle, agir avec initiative, entretenir de bonnes relations et chercher à atteindre les résultats attendus.

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Fourchette de rémunération : 60 478$ - 83 158$ par année
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

Ce poste est à pourvoir.

Desjardins utilise des outils intégrant des fonctions d'intelligence artificielle pour trier ou évaluer les demandes dans le cadre du processus de recrutement de ce poste.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2610513 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™